



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 29 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois le 29 juin à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Rennes 2d allée Jacques Frimot, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT.

Etaient présents : Messieurs Joseph BOIVENT, Teddy REGNIER, Michel DEMOLDER, André LAITU, Jean RONSIN, Jean-François MONNIER (suppléant CEBR), Christophe LECOMTE (Suppléant SIEFT), Jean-François RICHEUX, Rémi PITRE, Patrick HERVIOU, Georges DUMAS

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Emmanuelle ROUSSET, Marie-Edith MACE
Messieurs Jean-Claude BELINE, Christian SORIEUX, Guillaume PERRIN, Régis GEORGET, Marcel LE MOAL, Yann SOULABAILLE

Pouvoir : de Monsieur Guillaume PERRIN à Monsieur Jean-François RICHEUX

Assistaient également : Madame Ségolène NEYRET - Le GORGEU payeuse Départementale, Monsieur Antoine DECONCHY, et Mme Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Patrick HERVIOU

Nombre de Membres du Comité présents : 11

Nombre de Membres du Comité votants : 12

Date de la convocation : le 23 juin 2023

ADMINISTRATION GENERALE

N°23/06-09 Création d'un poste de technicien territorial de catégorie B

Comité syndical du 29 juin 2023

N°23/06-09 Création d'un poste de technicien territorial de catégorie B

Rapport,

Vu la loi N°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi N°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Vu les décrets n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié, et n°2010-330 du 22 mars 2010 modifié portant sur certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie B et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B

Considérant le tableau des emplois adopté par le Comité Syndical le 30/03/2023 ;

Considérant que le poste occupé actuellement par l'agent est de catégorie B et non de catégorie C

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) **CREER** un poste de technicien territorial, à temps complet à compter du 1^{er} Aout 2023

2°) **DECIDER** de modifier le tableau des effectifs

3°) **DECIDER** de supprimer le poste d'agent Technique de catégorie C le jour du départ en retraite de l'agent technique au plus tard au premier trimestre 2024

4°) **INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget

5°) **AUTORISER** le Président à procéder à la nomination

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

Fait à Rennes, le 29 juin 2023
Le Président,

Joseph Boivent

Joseph BOIVENT

